

Les subsides

M. De Bané: Monsieur le Président, soyons francs, je suis très heureux de ce débat. Ce que je trouve mesquin, ce sont les circonstances dans lesquelles il a été planifié. Nous avertir jeudi soir que l'on désire parler vendredi de cette question n'est pas, à mon avis, une bonne façon d'obtenir une certaine crédibilité et de montrer aux gens que l'on ne cherche pas à surprendre le gouvernement aux dépens des pêcheurs de la côte du Pacifique. Ce n'est pas ainsi que l'on peut étudier sérieusement la question. Il n'y a aucun Canadien assez stupide pour penser que cette façon de procéder prouve qu'on s'inquiète véritablement du sort de nos pêcheurs. Je suis très heureux du débat, mais je n'aime pas ce genre de surprise.

Quand à la question des lacunes du ministère constatées par M. Pearse, c'est précisément parce que j'accepte ses critiques que j'ai supplié le Conseil du Trésor d'accorder 70 années-personnes supplémentaires pour ces fonctions de gestion qui, selon M. Pearse, seraient déficientes. C'est précisément parce que je suis d'accord avec ses recommandations sur les points où il voudrait voir le ministère améliorer sa performance, que j'ai demandé, et obtenu, les années-hommes nécessaires pour y remédier.

Je voudrais demander à mon collègue de ne pas lire le rapport de M. Pearse de façon sélective. Il explique qu'il y avait de nombreuses raisons à l'effondrement des stocks sur la côte du Pacifique. Il a dit que, dans l'ensemble, la raison la plus importante, et de loin, venait de ce que l'on avait trop pêché.

M. Fraser: Vous n'êtes pas intervenu.

M. De Bané: Et bien, voyez-vous . . .

M. le vice-président: A l'ordre. Cette période réservée aux questions et aux commentaires est de 10 minutes. Elle est déjà à moitié écoutée et on n'a posé qu'une question et donné une réponse. Il n'est que juste à mon sens de donner maintenant la parole aux députés qui veulent poser des questions.

M. Huntington: Monsieur le Président, le ministre est sans aucun doute au courant des travaux de la Commission internationale des pêches de saumon du Pacifique. Il a fait une déclaration politique très ferme où il a dit qu'il était incapable de négocier avec les Américains ou qu'ils étaient incapables de négocier avec le ministre. Le ministre est à la tête d'un ministère qui demande ou compte dépenser cette année un budget d'environ 640 millions de dollars. D'après lui, les stocks diminuent à raison de 1.5 p. 100 par an et il s'agit d'un taux composé. Il dit qu'il faut prendre des mesures très énergiques voire draconiennes, et je l'approuve.

Je le répète, son budget est d'environ 640 millions de dollars cette année. De 1937 à 1982-1983, la Commission internationale des pêches de saumon du Pacifique a reçu un total de 31 millions des deux gouvernements. En lisant son rapport de 1982, le ministre constatera que, dans toutes les régions, le

nombre d'échappées et de saumons qui remontent a augmenté, sauf dans la région de Stewart. Comment se fait-il qu'une commission ayant un budget très restreint, un budget zéro, soit en mesure de faire un travail formidable quant aux livraisons et aux captures alors que le ministre et ses fonctionnaires n'y arrivent pas.

M. De Bané: Monsieur le Président, de toute évidence, le député est très content de la commission, et je suis disposé à lui donner raison. Par contre, je tiens à lui rappeler également que le ministère des Pêches et des Océans, sous le gouvernement actuel, a déjà consacré une somme d'argent stupéfiante au lancement de ce programme qui a certainement contribué beaucoup à augmenter les stocks de saumons en Colombie-Britannique. Je pense . . .

M. Huntington: Une somme d'argent stupéfiante!

M. De Bané: Il faut avoir recours à plusieurs solutions; aucune solution ne suffit à elle seule. La meilleure solution est de loin celle qui consiste à pêcher moins. Je suis disposé à travailler de concert avec tous les différents participants pour essayer d'améliorer la situation des pêches de la Colombie-Britannique.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, le ministre a dit que ses fonctionnaires rencontrent . . .

M. Manly: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) s'était levé pour poser une question.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Moi aussi.

Le président suppléant (M. Guilbault): La parole est au député qui a déjà commencé à parler. Je l'accorderai ensuite au député qui veut poser une question.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je ne sais pas si la réponse du ministre sera brève, mais ma question le sera. Je supplie le ministre de donner une chance au député.

Les fonctionnaires du ministre s'entretiennent aujourd'hui avec les membres du Conseil consultatif. Si le ministre n'est pas aujourd'hui en mesure de nous dire quel genre d'équipement il projette de réduire, à quel rythme et à quel prix, déposera-t-il la semaine prochaine à la Chambre les résultats de cet entretien, pour que nous soyons au courant?

M. De Bané: Monsieur le Président, l'opposition se montre enfin raisonnable. Ce que nous soumettons aujourd'hui au Conseil et ce que nous lui soumettrons à la prochaine réunion, ce sont toutes les différentes questions que nous jugeons importantes en ce qui concerne les pêches du Pacifique, de même que toutes les diverses options. Ce que nous lui demandons pour le moment, c'est si nous avons bien cerné tous les problèmes ou si nous en avons oublié?